

Communiqué de presse – 30 mai 2016

**- Comité « Place financière de Paris 2020 » -
Paris EUROPLACE mobilisée pour accroître
les atouts de la Place de Paris au service de l'économie**

Le Comité « Place financière de Paris 2020 », présidé par Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes publics, et co-animé par la Direction Générale du Trésor et Paris EUROPLACE, s'est réuni ce jour.

- 1. Paris EUROPLACE a salué les nouvelles mesures contenues dans le projet de loi SAPIN II**, notamment l'exonération des caisses de retraite du régime Solvency II, l'amélioration du régime statutaire des souscripteurs d'instruments obligataires et les premières mesures prises pour favoriser les fonds de prêts à l'économie et relancer la titrisation. Elle souhaite leur adoption le plus rapidement possible.
- 2. Paris EUROPLACE s'est félicitée de la mise en place de la réforme des titres de créances négociables (TCN)**, annoncée ce jour. Il s'agit d'une avancée majeure pour ce marché qui permet aux banques, aux entreprises et aux collectivités locales, de diversifier leurs sources de financement court, dont les encours s'élèvent à 313,8 milliards d'euros en avril 2016, et de rendre ce marché plus lisible et compétitif au plan international, pour les émetteurs, comme pour les investisseurs.

Cette réforme apporte un renforcement de la liquidité, de la profondeur et de la transparence, une amélioration et une simplification de l'accessibilité et un accroissement de la lisibilité pour les intervenants internationaux.

- 3. A moins d'un mois du référendum britannique, Gérard MESTRALLET a réaffirmé l'attachement de la Place de Paris au maintien du Royaume-Uni au sein de l'Europe.** Il a souligné que quelque soit le résultat du vote – maintien dans l'Union ou Brexit – il fallait éviter deux écueils : ne pas créer de nouvelles distorsions de concurrence entre les acteurs financiers des différents pays, afin de ne pas pénaliser le financement de l'économie européenne, et ne pas fragiliser le cadre de stabilité et de régulations financières au détriment des épargnants. Et la Place de Paris travaille sur les différents scénarii.

« Nous voulons aussi affirmer notre conviction que cette période doit être l'occasion de renforcer l'intégration européenne en particulier en accélérant la constitution d'une véritable Union de financement et d'investissement, comme l'a recommandé François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France », a déclaré Gérard MESTRALLET.

Enfin, dans tous les cas de figures, **la Place financière entend faire valoir ses atouts pour attirer les entreprises internationales qui souhaitent développer leurs activités en Europe.**

4. Paris EUROPLACE a précisé les prochaines étapes indispensables pour accroître l'attractivité de la Place financière de Paris :

- Réaffirmer l'objectif prioritaire d'une meilleure stabilité fiscale ;
- Mettre en place une réglementation et une fiscalité plus favorables à l'épargne longue ;
- Améliorer le statut des cadres impatriés ;
- Alléger l'impôt sur les sociétés dont le niveau actuel constitue la première cause de délocalisation de grandes entreprises ;
- Supprimer la taxe sur les salaires qui pèse sur le secteur financier français.

5. Enfin, sur la fusion entre le London Stock Exchange et Deutsche Börse, Paris EUROPLACE a fait part de ses travaux en cours et de la nette opposition des « Utilisateurs » européens et de la Place de Paris en l'état du projet. Elle s'est félicitée de la convergence de vue avec Michel SAPIN qui s'est récemment et énergiquement exprimé sur ce sujet. Car ce projet ne répond pas à la demande des clients – émetteurs, investisseurs et intermédiaires - :

- Il crée une plateforme boursière en situation de quasi-monopole sur de nombreux segments de marché (cotation, indices, règlement livraison) ce qui fait peser une menace sur les évolutions tarifaires ;
- Il structure l'activité en silos verticaux, là où les clients demandent une séparation des activités de marché et un choix de leurs prestataires aux différentes étapes du processus boursier.

A propos de Paris EUROPLACE : Paris EUROPLACE est l'organisation chargée de développer et promouvoir la Place financière de Paris. Elle fédère l'ensemble des parties prenantes : entreprises, investisseurs, intermédiaires bancaire et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marchés, soit plus de 400 membres.

Site Web: <http://www.paris-europlace.com>

LinkedIn : Paris EUROPLACE - Twitter : @europlace

Contact presse :

Arnaud de BRESSON

Paris EUROPLACE

Tel : +33 1 70 98 06 30

e-mail : bresson@paris-europlace.com

Site Internet : www.paris-europlace.com